



Province de Québec
MRC de Minganie
Municipalité de L'Île-d'Anticosti

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Conformément à la *Loi*, un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du 1^{er} mars 2022 concernant une modification du règlement de zonage 259006 ajoutant les usages de type conteneur pour fins publiques et institutionnelles.

Un avis public a été affiché en date du 4 mars 2022 à la suite de l'adoption du projet de règlement pour une consultation publique ayant eu lieu le 16 mars 2022;

Un second projet de règlement a été déposé en date du 5 avril 2022;

Un avis public a été affiché en date du 20 juin 2022 et une tenue de registre a eu lieu le 23 juin 2022;

Le règlement 208-07-22 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juillet 2022.

Le règlement a été approuvé par la MRC de Minganie, conformément à l'article 137.3 de la *Loi* sur l'aménagement et l'urbanisme et un certificat de conformité a été délivré en date du 23 août 2022.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement 208-07-22 au bureau administratif de la municipalité aux heures normales de bureau.

Donné à Port-Menier, ce 14^e jour du mois de septembre 2022

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, résidant à Port-Menier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 14^e jour du mois de septembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de septembre 2022.

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe

